

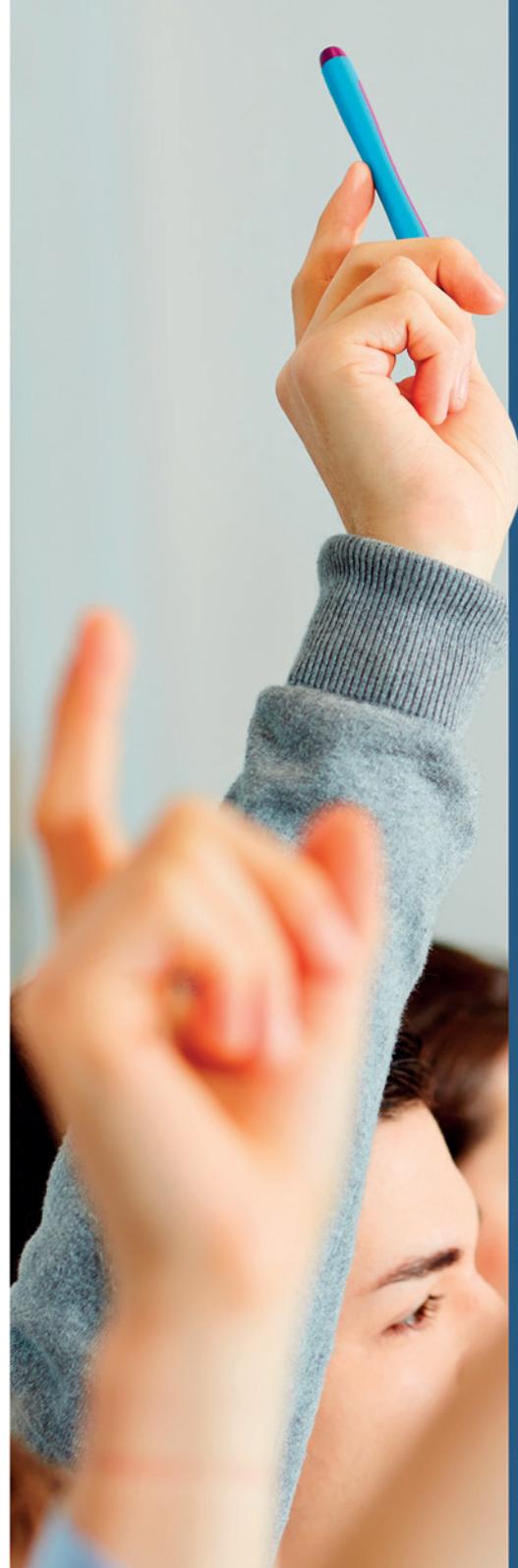
« ESPÉRER EN L'ÉLÈVE,  
CROIRE EN SON AVENIR »

---

# LE PROJET ÉDUCATIF



LES CORDELIERS  
— ENSEMBLE SCOLAIRE —



# SOMMAIRE

**PAGE 3**      **EDITORIAL**

**PAGE 3**      **L'ORIGINE DE LA CONSTRUCTION DU PROJET**

les raisons de l'écriture de notre projet éducatif ou pourquoi sommes-nous là aujourd'hui ?  
Un projet est pleinement inscrit dans notre identité

**PAGE 8**      **LES ACTEURS DU PROJET**

Calendrier

Le 10 novembre 2016 : Une journée fondatrice pour notre communauté éducative (par C. Ragot)

Méthode d'élaboration du projet

**PAGE 10**      **LE PROJET ÉDUCATIF**

Préambule

Notre projet

Historique

**PAGE 14**      **LES SOURCES DU PROJET**

Servir la vocation humaine et divine de chaque enfant (par le Cardinal JP. Ricard)

Une invitation pour ré-enchanter l'école (par P. Balmand)

Les priorités diocésaines des Côtes d'Armor :

« *Agir ensemble vers un cap identifié au service d'un bien commun* » (par F. Gautier)

Les statuts de l'Enseignement Catholique de 2013

Le contrat de l'établissement avec l'Etat • Extraits (par P. Malartre)



Philippe GERBEL  
Directeur de l'ensemble scolaire  
Les Cordeliers

Madame, monsieur,  
Chers parents, chers élèves,

Vous allez découvrir ce numéro (zéro) des nouvelles des Cordeliers.

Le 1<sup>er</sup> mars 2016, l'**ensemble scolaire Les Cordeliers** naissait de l'union de nos trois entités : **Les Cordeliers, Notre-Dame de la Victoire et Dominique Savio**.

Fort de l'œuvre de ses fondateurs, l'ensemble scolaire prenait le nom des **Cordeliers**, le navire amiral de l'enseignement catholique dinannais.

Aujourd'hui, de la 6<sup>ème</sup> au BTS, nous offrons pour les jeunes du Pays de Dinan une formation intellectuelle, humaine et spirituelle solide.

Au service des jeunes et des familles, nous avons rédigé ce projet que vous allez maintenant découvrir. Ce projet est profondément ancré dans nos racines d'éducateurs chrétiens.

Ce projet dit aussi l'école d'aujourd'hui et de demain que nous voulons. Il dit ce que nous voulons vivre l'Évangile en aidant chacun à mettre en valeur ses talents.

Philippe GERBEL

## ORIGINE DE LA CONSTRUCTION DU PROJET

### LA JOURNÉE DE NOTRE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DU 10 NOVEMBRE 2016

Je vous propose d'entrer dans cette journée quels qu'en fussent les handicaps apparents. Ce n'est pas une journée pédagogique ordinaire.

Nous sommes d'abord, tous rassemblés : personnels et professeurs constituant ainsi toute la communauté éducative adulte. C'est très rare car souvent pendant nos journées de réflexion pour enseignants, le personnel reste au service, à notre service.

Aujourd'hui, nous allons réfléchir tous ensemble. Et puis nous allons nous livrer à un exercice auquel l'établissement ne s'est encore jamais livré, écrire un projet éducatif c'est-à-dire définir un cap et des perspectives pour notre école, destinés à durer.

Nous travaillons certainement ce jour pour plusieurs années, voire pour une ou deux décennies.

Ceux qui resteront, celui ou celle qui me succédera, auront toujours à relire, à réajuster mais à partir d'une base solide, celle que nous allons construire aujourd'hui, une base partagée et réfléchie par nous tous.



# LES RAISONS DE L'ÉCRITURE DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF OU POURQUOI SOMMES-NOUS LÀ AUJOURD'HUI ?

## 1<sup>ÈRE</sup> RAISON : PARTAGER UNE VISION COMMUNE

Notre établissement est le fruit d'une longue histoire. Beaucoup de personnes ont vécu cette histoire ou ont même contribué à l'écrire. Aujourd'hui, la plupart de ces personnes, qui assureraient la diffusion de nos projets par tradition orale sont parties et il y a un risque réel de nous couper de nos racines. Nous avons donc besoin d'écrire pour transmettre : écrire ce que sont nos traditions et écrire ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous voulons être demain.

Pour cela, il y a nécessité de nous mettre au préalable d'accord sur les mots. Parler des valeurs de l'enseignement catholique est largement insuffisant.

Ses valeurs quelles sont-elles ? Que veulent-elles dire pour nous ? À quoi nous engagent-elles ?

## 2<sup>ÈME</sup> RAISON : PROPOSER DES REPÈRES QUI PERMETTENT À CHACUN ÉDUCATEURS - ÉLÈVES - FAMILLE DE S'Y ANCRER.

Parce que nous aurons écrit ensemble ce que nous voulons que soit l'établissement, parce que nous le vivrons ensemble, nous pourrons le présenter à ceux qui arrivent afin qu'ils s'y insèrent, qu'ils y adhèrent. C'est fondamental pour les professeurs et personnels qui nous rejoignent chaque année.

C'est essentiel pour donner des repères à des familles trop souvent tentées par le zapping qui peuvent attendre de nous ce que nous ne pouvons pas être, ni ne nous voulons pas faire ou qui ne savent pas explicitement ce que nous sommes.

## 3<sup>ÈME</sup> RAISON : AVOIR UNE COHÉRENCE ENTRE NOS DIRES ET NOS ACTES

Tant que nous ne nous sommes pas mis d'accord sur les mots et leur sens, il y a un risque en toute bonne foi d'interprétations divergentes et d'incohérence entre la pratique et ce que nous annonçons. À partir du moment où nous aurons rédigé un projet commun, il constituera un véritable garde-fou, il nous engagera et nous servira de repère.

Pour chaque action nouvelle, chaque projet pédagogique nouveau, nous pourrons en mesurer l'opportunité à l'aune de notre projet et éviter la dispersion.

Sommes-nous cohérents avec notre projet, telle est la question que nous devons nous poser à chaque évolution ?

## 4<sup>ÈME</sup> RAISON : ASSURER LA LISIBILITÉ DE CE QUE NOUS FAISONS POUR NOUS MÊMES ET POUR LES FAMILLES

L'inscription d'un élève dans l'établissement doit passer par une sorte de charte de confiance qui sera sans doute à formaliser.

Pour que l'engagement soit possible, il nous faut être clair sur ce que nous proposons, ce à quoi nous nous engageons et ce à quoi les familles s'engagent.

Le principe fondamental qui doit nous animer est celui du Bien Commun autour duquel tout s'ordonne sachant bien sûr que le Bien Commun ne peut jamais être la somme des intérêts particuliers.

## 5<sup>ÈME</sup> RAISON : ENTRER DANS UNE DÉMARCHE DYNAMIQUE VOULUE PAR LES INSTITUTIONS AUXQUELLES NOUS APPARTENONS

Il est important de voir que l'ensemble scolaire ne s'engage

pas dans une voie isolée ou sous l'impulsion d'une lubie du directeur... Il s'agit donc bien de s'insérer dans une dynamique d'ensemble.

Nous sommes un enseignement lié à l'État par contrat. De ce fait, avec le discernement lié à notre caractère propre, nous devons prendre en considération les attentes de l'éducation nationale.

C'est ainsi que dans les documents mis à votre disposition, je vous ai communiqué un court extrait du projet académique de l'académie de Rennes 2016 - 2019 intitulé « *ambition, excellence et exigence* ».

Regardons quelques points de ce projet académique : le titre d'abord « *ambition, excellence et exigence* » : j'en ferai aisément l'objectif de notre établissement.

« *Il convient de mieux prendre en charge la diversité des élèves en proposant des modes d'apprentissages adaptés, pour chacun à un parcours de réussite* ».

« *Le croisement des regards permet de mieux connaître l'élève et donc d'identifier plus précisément ses aptitudes, ses aspirations, ainsi que les réponses pédagogiques à proposer et les modes d'accompagnement nécessaires pour étayer son parcours* ».

De même, le projet demande de « *former les équipes aux approches bienveillantes dans les relations pédagogiques et l'évaluation des élèves* ».

L'erreur serait de confondre bienveillance et démagogie. Si on en reste à l'étymologie « *vouloir le bien* » cette préconisation prend tout son sens. Nous pourrions parfaitement faire nôtres ces objectifs et même nous étonner qu'il ait fallu attendre un projet 2016 - 2019 pour décliner des orientations qui sont celles de l'enseignement catholique depuis près de 30 ans...

Nous sommes ensuite enseignement catholique et nous nous inscrivons donc de ce fait dans la logique du « *Ré-enchantement* » proposé par le secrétariat général.

Au départ, moi aussi j'ai mal compris ce terme et y ai vu un côté un peu désuet m'imaginant avec beaucoup de difficulté, je dois l'avouer, en Merlin l'enchanteur des Cordeliers...

Alors, si vous êtes, vous aussi sceptique, je vous invite à lire les documents que vous avez reçus. Ça fait 17 pages, me direz-vous, mais 17 très petites pages si vous y regardez bien.

Je vous invite à lire l'introduction du Cardinal Ricard, archevêque de Bordeaux et président du conseil épiscopal pour l'enseignement catholique, qui analyse les choses avec beaucoup de lucidité sans démagogie et celle de Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement Catholique.

Enfin, nous appartenons à l'enseignement catholique des Côtes-d'Armor qui décline à son niveau les ambitions nationales et je vous invite enfin à lire là aussi les documents remis.

Tout cela nous invite à l'Espérance, à changer de regard face à l'incertitude de l'avenir, à transformer la menace en promesse, le fatalisme en attente d'un nouveau possible, la peur de perdre en enthousiasme pour ce qui arrive. Bref à donner une cohérence pour donner de l'Espérance.

## UN PROJET EST PLEINEMENT INSCRIT DANS NOTRE IDENTITÉ

### A : CETTE IDENTITÉ S'ENRACINE D'ABORD DANS L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS CELLE AVEC UN GRAND H.

Peut-être certains d'entre vous s'étonnent-t-ils de l'existence même d'écoles catholiques. Alors faisons un peu d'histoire. Avant la révolution de 1789, l'enseignement dépend exclusivement de l'Eglise et contrairement aux idées reçues 80 % des hommes et 50 % des femmes savent lire et écrire en 1789. La révolution donne le monopole de

l'enseignement à l'État mais progressivement des écoles libres se reconstituent. L'État laisse faire.

C'est après la révolution de 1848 que la loi consacre la liberté d'enseignement. C'est la loi Falloux de mars 1850 fruit d'un compromis entre un député catholique du Maine-et-Loire, le Comte de Falloux et d'un député voltairien et franc-maçon, Adolphe Thiers.

Elle prévoit que toute personne ayant un brevet de capacité puisse enseigner et que toute personne de plus de 25 ans, ayant le baccalauréat puisse ouvrir une école sur simple déclaration. Le maire ou le recteur d'académie ont un mois pour s'y opposer cette loi est fondatrice de la liberté d'enseignement tout en protégeant de toute dérive. Il suffit à l'administration de faire preuve de célérité. C'est cette loi qui permet aujourd'hui à l'enseignement catholique de vivre et de se développer.

---

## **B : CETTE IDENTITÉ CONTRAIREMENT À CERTAINES IDÉES REÇUES NE CONTREVIENT PAS À LA LAÏCITÉ.**

---

La véritable laïcité, c'est la neutralité de l'État face aux religions. Neutralité qui passe par la facilité donnée à l'exercice de la liberté religieuse et à son expression parvenue que celle-ci respecte l'ordre public.

À ce titre, l'école catholique respecte pleinement l'ordre public.

---

## **C : NOTRE IDENTITÉ EST FAITE DE CE QUE NOUS ONT APPORTÉ NOS FONDATEURS.**

---

Pour les Cordeliers installés ici en 1803, l'histoire est très ancienne puisque l'école existe depuis 1532 dans différents lieux de Dinan.

La volonté initiale est celle des évêques de Saint-Malo puis de Saint-Brieuc de donner une instruction et une éducation aux garçons.

Si cette histoire vous intéresse, je vous renvoie au livre

d'Élie Gauthier dont je citerai un court extrait en évoquant Monseigneur Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc en 1802 au moment de l'ouverture : « *Je donne avec plaisir, Messieurs, mon acquiescement à votre projet de vous consacrer à l'éducation de la jeunesse, cette portion précieuse, objet des plus chères espérances de l'Église et de l'État, demande des mains habiles pour les former aux vertus religieuses et sociales. Je suis persuadé que ces messieurs sentent l'importance de la fonction dont ils vont se charger et qu'ils travailleront bien plus à former le cœur qu'à orner l'esprit des jeunes gens qui leur seront confiés* » et notre fondateur l'Abbé Berthier ajoute « *Donnez des espérances, d'autres se formeront par vos leçons et par vos exemples* ».

Du côté de la Victoire, les intuitions étaient les mêmes, les Ursulines se soucient des jeunes filles dès 1618, et s'installent sur le site actuel en 1936. Elles laissent la place aux Sœurs de la Divine Providence de Créhen en 1964.

C'est là, malgré tout, un changement d'orientation car les Ursulines s'attachaient plutôt à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles des milieux favorisés alors que le charisme des Sœurs de Créhen, selon leur fondateur le père Guy Homery, les poussent à s'occuper aussi et prioritairement des milieux défavorisés.

Ce ne sera pas sans conséquences sur l'ouverture sociale du Notre-Dame de la Victoire plus conforme alors à la sociologie dinannaise.

Côté Dominique Savio, ce sont les sœurs salésiennes dans la tradition du prêtre italien Don Bosco missionnaire des quartiers pauvres de Turin qui ouvrent en 1951 une école dans le but de « *créer, entretenir et développer l'enseignement familial et agricole par la formation des jeunes filles à leur rôle futur* ».

Comme vous le voyez, nous avons de bons arguments pour lutter contre l'image d'élitisme social dont nous sommes parfois taxés mais aussi pour revendiquer et assumer l'excellence dans la formation et le lien indispensable entre instruction et éducation.

---

## D : UNE IDENTITÉ QUI RESTE INTACTE DANS LE CADRE DU CONTRAT AVEC L'ÉTAT.

---

Le contrat avec l'État est institué par la loi Debré du 31 décembre 1959. Après la loi Falloux de 1850, les rapports entre l'école catholique et de l'Etat restent compliqués dans un pays où la laïcité est plus souvent comprise comme laïcité de combat que laïcité de neutralité.

C'est la première guerre mondiale qui pacifie les esprits. Les enfants des deux écoles (publique et catholique) meurent côte à côte dans les mêmes tranchées. Le maire et le curé inaugurent et bénissent ensemble en 1919 le monument aux morts.

Les passions ont tendance à reprendre à la veille de la seconde guerre mondiale et surtout l'enseignement catholique voit dans les années 1950 une évolution se dessiner : les enseignants, prêtres, religieux et religieuses sont de moins en moins nombreux, il faut faire appel à des laïcs qui ne peuvent faire vivre une famille avec les salaires proposés.

L'enseignement catholique est donc condamné à disparaître ou à augmenter les coûts de scolarité pour les familles de telle façon qu'il ne scolarisera plus qu'une minorité d'élèves.

En 1959, le gouvernement a le souci de consolider l'unité nationale mise à mal sous l'occupation qui n'a cessé que 15 ans auparavant.

Cette unité nationale est toujours fragile dans le contexte de la guerre d'Algérie. C'est dans ce contexte qu'est votée la loi Debré que le gouvernement veut comme loi de pacification dont il est dit que pour mettre fin à certains débats sur la rédaction, le général De Gaulle, de sa main rédige les phrases les plus sensibles.

C'est notamment le cas de l'article 4 qui prévoit que l'enseignement privé sous contrat est soumis au programme de l'enseignement public. Le chef de l'État a soigneusement retiré « *et méthodes de l'enseignement public* » pour nous laisser notre liberté.

Pour l'enseignement agricole, les contrats seront plus tardifs

mais mis en place dans le même esprit après la grande crise de 1984 par la loi Rocard.

Ces contrats nous laissent beaucoup de liberté donc il faut se saisir.

---

## E : UNE IDENTITÉ RÉFÉRÉE AUX STATUTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE 2013

---

Comme vous avez pu le voir, l'enseignement catholique a longtemps été animé par les congrégations ou les diocèses qui les ont fondés.

Dans les années 60/70, les directions qui sont ce que les religieux ont gardé, passent à des laïcs. L'enseignement catholique va ressentir le besoin d'écrire ses statuts pour préserver son identité.

Les premiers statuts sont publiés en 1992, les derniers votés par la conférence des évêques de France le 18 avril 2013 et publié le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Ils sont notre référence comme pour les 8500 écoles catholiques de France.

Philippe GERBEL  
le 10 novembre 2016

# LES ACTEURS DU PROJET

## CALENDRIER

### A : RÉFLEXIONS ET CO-CONSTRUCTION

- Conseil de direction (du 30 juin 2016)
- Conseil d'établissement (du 10 octobre 2016)
- Journée « *Notre communauté éducative* » (le 10 novembre 2016)

### B : RELECTURE, SYNTHÈSE ET FORMALISATION

- Conseil d'établissement et de direction (janvier - juin 2017)
- Conseil de tutelle (mai 2017)

### C : PARTAGE ET LECTURE DE NOTRE PROJET

- Réunion de rentrée avec le personnel et les enseignants (septembre 2017)
- Heure de vie de classe (échange avec les élèves et le professeur principal)
- Support papier et numérique pour nos familles

## LE 10 NOVEMBRE 2016 : UNE JOURNÉE FONDATRICE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Notre communauté n'est ni spontanément ni naturellement unie. Elle est traversée par des logiques différentes.



*Christophe RAGOT  
Adjoint de direction de l'ensemble  
scolaire Les Cordeliers*

Notre communauté éducative est une réalité plurielle. On devine tout de suite à quel point il est difficile de faire converger tout le monde avec ses intérêts et ses préoccupations diverses vers une œuvre commune.

Pour moi, il est important d'avoir 3 facteurs pour vivre en communauté :

- Une mission commune : Enseignement et éducation pourquoi sommes-nous là ?
- Une direction qui organise clairement les droits et les devoirs de chacun. Une direction qui sécurise le fonctionnement des structures en impulsant et en accompagnant chacun dans les changements, les adaptations. Une direction qui doit donner confiance dans l'avenir, qui donne le cap.
- Un projet, des projets, mais il faut des projets partagés de tous dans un processus dynamique qui engage la liberté de chaque participant.

C'est une journée pour dire le sens, réfléchir aux valeurs que nous voulons d'abord partager entre nous pour les faire partager aux élèves que nous accueillons.

C'est aussi pour développer une cohérence des attitudes et donc une continuité pédagogique, une invitation à chacun à conduire son action en référence à une construction collective, construire notre projet éducatif ensemble, professeurs et personnels.

## MÉTHODE D'ÉLABORATION DU PROJET

Le projet éducatif  
« *Nos valeurs* »



Le projet d'établissement  
« *Nos axes d'orientations* »

Le projet pédagogique  
« *Nos méthodes pédagogiques* »



# LE PROJET ÉDUCATIF

Espérer  
en l'élève,  
Croire en  
son avenir !

## PRÉAMBULE

**Les Cordeliers - Ensemble scolaire** accueille les élèves de la 6<sup>ème</sup> au BTS.

L'école est d'abord, au service des familles et des jeunes, un établissement d'enseignement au sein duquel les élèves acquièrent des connaissances et un savoir-faire.

Cet enseignement vise à obtenir les diplômes préparés par l'établissement mais aussi à acquérir des capacités de réflexion et de discernement permettant à chaque élève d'appréhender avec confiance et force, le monde dans lequel nous vivons.

Dans notre école qui est ouverte à tous, l'Évangile du Christ irrigue et vivifie la vie de l'Établissement aussi bien dans notre relation éducative quotidienne animée par les vertus de Foi, d'Espérance et de Charité que dans les activités proposées dans le cadre de l'animation pastorale. Établissement d'enseignement catholique, il fait partie de l'Église Universelle et se reconnaît dans la mission que le

Pape Paul VI confiait à l'école catholique en octobre 1965 : « *Il appartient à l'école catholique de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité* ».

Il est également une des 8500 écoles catholiques de France animées par les statuts du 1 juin 2013 dont l'article 125 précise que « *chaque projet éducatif redit l'identité de l'école, ordonnée à l'Évangile, héritière de la tradition éducative des fondateurs et inséré dans la mission de l'Église* ».

Enfin, il adhère pleinement aux priorités de l'enseignement catholique des Côtes d'Armor qui l'invite à « *créer les conditions pour permettre à chaque personne de se développer au sein de la communauté éducative, vivre notre singularité dans le cadre global de la mission d'éducation de service public, favoriser l'exercice de notre liberté dans l'École catholique, faire de la communauté éducative le lieu fondamental et privilégié de relations confiantes et bienveillantes au service du bien commun* ».

Associé par contrat à l'État, l'établissement s'engage avec le discernement lié à son caractère propre, dans le projet actuel de l'Académie de Rennes intitulé « *Ambition, excellence et exigence* ».

## NOTRE PROJET

Le projet éducatif de l'ensemble scolaire manifeste notre volonté de favoriser une relation de confiance entre l'école (professeurs et personnels), les familles et les jeunes.

L'adhésion de chaque acteur au projet éducatif est nécessaire. Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'école vient en appui de cette responsabilité.

L'entretien d'inscription permet de mettre en relation le projet personnel du jeune, le rôle des parents et leur cohérence avec le projet éducatif de l'établissement.



## **A : L'ÉTABLISSEMENT AFFIRME D'ABORD LES VALEURS QUI L'ANIMENT AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE.**

### **A.1 Nous voulons être des éducateurs cohérents en :**

- Etant sincères dans notre relation éducative
- Etant justes dans nos actes éducatifs

#### **→ Concrètement l'établissement s'engage :**

- A favoriser la rencontre, l'échange direct et le partage entre les différents membres de la communauté
- A utiliser des mots et attitudes qui encouragent conformément à l'esprit de nos fondateurs qui, comme nous aujourd'hui croyaient en l'avenir de chaque jeune
- A considérer équitablement chaque élève

- A favoriser les pratiques coopératives et interdisciplinaires

### **A.2 Nous voulons être des éducateurs respectueux, bienveillants et faisant confiance en :**

- Etant à l'écoute des jeunes et des familles dans leur diversité
- Respectant l'élève en tant que personne
- Instaurant une relation de confiance avec l'élève et sa famille pour donner une chance à chacun

#### **→ Concrètement l'établissement s'engage :**

- A accueillir chaque élève et chaque famille adhérant au projet
- A tenir compte de chacun à travers la pédagogie la plus adaptée possible
- A aider chaque élève à s'épanouir humainement, spirituellement et intellectuellement

- A permettre à chaque élève de révéler ses compétences et talents (intellectuels, manuels, artistiques, sportifs...)
- A rendre l'élève acteur de son projet
- A être disponible pour l'écoute de chacun en prenant le temps de comprendre les réussites et les fragilités

### **A.3 Nous voulons être des éducateurs exigeants en :**

- Incitant chaque élève à donner le meilleur de lui-même
- Etant soucieux du respect, de la politesse et de la responsabilité de chacun

### **→ Concrètement l'établissement s'engage :**

- A reconnaître les qualités de chacun
- A aider chaque élève à devenir un adulte responsable de ses choix en l'accompagnant et en lui proposant des repères

---

## **B : L'ÉTABLISSEMENT AFFIRME ÉGALEMENT LES VALEURS QUE CHAQUE ÉLÈVE ET CHAQUE FAMILLE SONT INVITÉS À PARTAGER**

---

### **B.1 Chaque élève de l'établissement se doit d'avoir du respect :**

- Pour lui-même (estime de soi, hygiène, tenue vestimentaire, attitude, langage...)
- Pour les autres (accepter la différence, favoriser l'entraide, être à l'écoute de l'autre, faciliter la relation à l'autre, apprendre avec l'autre)
- Pour les règles de vie (en classe, au réfectoire, dans les couloirs, la cour, en sortie scolaire)
- Pour l'environnement et le matériel mis à disposition du bien commun. A cet effet, l'établissement s'est engagé dans une démarche de développement durable

### **B.2 Chaque élève de l'établissement est incité à la persévérance :**

- En donnant du temps et de l'application pour son travail quotidien
- En faisant preuve de ténacité pour construire son parcours scolaire
- En sollicitant et acceptant l'aide des autres
- En ayant envie d'apprendre, comprendre et appliquer

### **B.3 Concrètement, chaque élève s'engage :**

- A respecter tous les autres élèves et tous les adultes de l'établissement
- A être un acteur responsable de ses apprentissages
- A développer sa capacité d'apprentissage en cours et à la maison
- A respecter les consignes et conseils
- A construire un parcours d'orientation
- A prendre connaissance de la charte de vie scolaire et à la respecter

### **B.4 Chaque famille s'engage :**

- A reconnaître l'autorité du projet éducatif, de la charte de vie scolaire et à tout mettre en œuvre pour que ses enfants respectent les règles de vie commune
- A soutenir les démarches éducatives de l'établissement
- A suivre la scolarité et l'orientation de son enfant
- A privilégier le dialogue, l'échange et les rencontres

# HISTORIQUE

Notre ensemble scolaire s'inscrit profondément dans les traditions héritées de ses fondateurs.

Depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle, les évêques de Saint-Malo puis de Saint-Brieuc ont voulu donner une instruction et une éducation aux garçons.

Au moment de l'installation dans le couvent des Cordeliers en 1802 l'évêque de Saint Brieuc invite les maitres, plus à former les cœurs qu'à orner l'esprit des jeunes gens qui leur sont confiés.

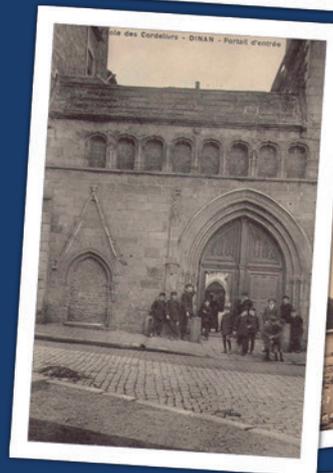
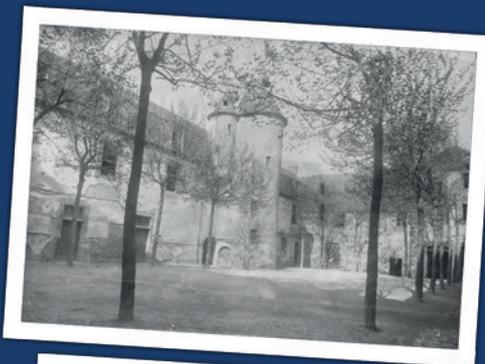
Au XVII<sup>ème</sup> siècle, les Ursulines s'installent à Dinan avec les mêmes préoccupations cette fois pour les jeunes filles. Elles s'établissent en 1936 sur le site de Notre-Dame de la Victoire. Ce charisme de l'instruction et de l'éducation sera transmis en 1964 aux sœurs de la Divine Providence de Créhen.

En 1951, les sœurs Salésiennes de Don Bosco ouvrent une école à la Guerche en Saint Hélien dans le but de « *créer, entretenir et développer l'enseignement familial et agricole pour la formation des jeunes filles à leur rôle futur* ».

En 2007, l'école est transférée à Dinan, rue Chateaubriand et devient le lycée Dominique Savio.

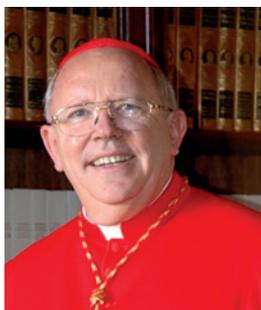
En 1998, les Cordeliers et Notre-Dame de la Victoire s'associent. En 2010, le lycée Dominique Savio rejoint l'ensemble scolaire.

Le 1<sup>er</sup> mars 2016, dans la fidélité à l'esprit de ses fondateurs, l'établissement devient « ***ensemble scolaire Les Cordeliers*** ».



# LES SOURCES DU PROJET

## SERVIR LA VOCATION HUMAINE ET DIVINE DE CHAQUE ENFANT (PAR LE CARDINAL JP. RICARD)



CARDINAL Jean-Pierre RICARD  
Archevêque de Bordeaux  
Président du Conseil épiscopal  
pour l'Enseignement catholique

Toute société respectueuse d'elle-même et responsable face à l'avenir prend soin de sa jeunesse. Elle lui ouvre des voies d'avenir. Quels chemins offrir aux enfants et aux jeunes de ce temps? Non pas ceux de l'air ambiant, des idéologies ou démagogies stériles! Les métamorphoses rapides de notre monde, le désarroi et les incertitudes des professeurs et parents, les errances et échecs

d'un certain nombre de politiques ou de pédagogies, les doutes et inquiétudes des jeunes eux-mêmes, appellent une réflexion sérieuse et renouvelée, engagée et adulte sur l'éducation et l'école.

Étonnamment, les temps actuels donnent aussi une vigueur nouvelle à l'anthropologie chrétienne. Les sources de la foi chrétienne et sa tradition éducative sont une richesse dont la pertinence apparaît lumineusement en ces temps. Ancrée dans un sens profond de la dignité de la personne humaine, de sa destinée intrinsèquement relationnelle et communautaire, et de sa vocation à s'engager pour l'édification de la « *maison commune* », l'Église mesure combien elle peut aider ce monde à transmettre à sa jeunesse des trésors de sens et d'espérance qui lui font souvent cruellement défaut. Elle souhaite le faire de façon désintéressée, dans un contexte qui dépasse les clivages anciens et s'enrichit des apports de tous.

Les évêques de France ont conscience, plus que jamais,

que l'Enseignement Catholique, sur lequel ils veillent attentivement, porte la responsabilité de servir la vocation humaine et divine de chaque enfant et de chaque jeune, et par ce fait, de servir le bien de tous. Ils tiennent à ce que tous les acteurs de l'école, en bonne collaboration avec les parents et responsables de la société, convergent vers ce bien inestimable qu'est la croissance harmonieuse des jeunes. Ils souhaitent que ce chantier soit repris et vécu comme un appel, qui dépasse les lassitudes, les tentations d'inertie ou de résignation.

C'est en ce sens que je suis heureux de présenter ici la réflexion de M. Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement catholique, qui porte le titre inspirant de « *Ré-enchanter l'école* ». C'est une contribution stimulante au discernement à mener pour redonner du souffle à l'école. Le texte essaie de qualifier au mieux ce qui est en jeu et présente le projet qui, dans les années à venir, mobilisera les acteurs engagés des communautés éducatives de l'école catholique. Mais le propos déborde largement les limites des établissements scolaires. Il intéressera tous ceux qui se sentent concernés par l'éducation des enfants et des jeunes, et veulent y prendre part en acceptant d'entrer dans un dialogue constructif et ouvert.

Une telle réflexion est une invitation à retrouver le sens d'un projet commun, dans un contexte où les contraintes et le poids de la responsabilité peuvent donner le sentiment d'isolement et de lourdeur institutionnelle. À l'heure de l'émergence d'une économie de partage, elle pousse à se remettre ensemble et à se laisser inspirer pour écouter notre monde et sa jeunesse, et pour accueillir à frais nouveaux le meilleur de ce que nous avons à lui transmettre.

Au fond, chaque jeune s'adresse à ses parents et éducateurs, en portant en lui des questions fondamentales : « *Qui suis-je? Suis-je aimable? Quel est le sens de ma vie? Quelle est ma destinée?* » Ces questions vitales englobent les savoirs, l'éducation affective et relationnelle, les propositions philosophiques et spirituelles. Elles invitent à cheminer ensemble ceux qui croient au Christ et tous les chercheurs

de vérité et de sens. Elles nous appellent à un engagement généreux qui est la marque d'un amour fidèle. Ces questions des jeunes nous éloignent de toute superficialité ou négligence. Elles nous ramènent aussi à ce qui fait notre propre fond humain et spirituel. J'espère que ce document aidera à nourrir notre réflexion et permettra à notre pratique éducative d'avancer davantage « *en eaux profondes* ».

## UNE INVITATION POUR RÉ-ENCHANTER L'ÉCOLE (PAR P. BALMAND)



Pascal BALMAND  
Secrétaire Général de  
l'Enseignement Catholique

Suivant l'invitation du ré-enchantement de l'école lancée par Pascal Balmand, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, ce temps d'échange s'inscrit dans la démarche « *Ré-enchanter le Nous, en cherchant à aller plus loin que le seul vivre ensemble et oser une vraie fraternité* »

Ré-enchanter l'École, c'est fédérer les énergies, proposer des horizons mobilisateurs et renforcer le goût du projet commun, c'est ré-enchanter la relation en permettant à chacun de se sentir reconnu dans sa personne comme dans sa contribution à une dynamique partagée.

## LES PRIORITÉS DIOCÉSAINES DES CÔTES D'ARMOR : « AGIR ENSEMBLE VERS UN CAP IDENTIFIÉ AU SERVICE D'UN BIEN COMMUN » (PAR F. GAUTIER)



Françoise GAUTIER  
Directrice Diocésaine de  
l'Enseignement Catholique des  
Côtes d'Armor

L'école d'aujourd'hui porte de nouveaux défis, immenses à l'heure de l'internationalisation des échanges, de la dimension mondiale de la communication, de l'accélération envahissante... **mais où le besoin de relations vraies et authentiques demeure, où la recherche de sens reste bien vivante si on prend le temps de l'écouter...**

L'école a besoin d'être un cadre sécurisant où chacun pourra s'épanouir et grandir : enfant, jeune ou adulte.

L'école catholique des Côtes d'Armor a besoin plus que jamais d'adultes engagés, libres, audacieux et courageux qui, à travers leurs missions, espèrent en chaque jeune, en lui donnant confiance en l'avenir et en l'aidant à développer sa capacité réelle d'agir.

## LES STATUTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE 2013

### A : LA FINALITÉ DE L'ÉCOLE

#### Art. 6

L'école est un lieu privilégié d'éducation au service de la formation intégrale de la personne humaine lorsqu'elle forme « *des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience* ». Dans ce but, elle « *développe les facultés intellectuelles, exerce le jugement, introduit au patrimoine culturel hérité* ».

*des générations passées, promeut le sens des valeurs et prépare à la vie professionnelle ».*

#### **Art. 7**

L'école est un lieu indispensable à la construction d'une société juste et harmonieuse. Ainsi, « *l'enseignement scolaire doit tendre à faire acquérir à l'élève des techniques, des connaissances, des structures mentales et des méthodes intellectuelles, des attitudes morales et sociales qui lui permettent de s'épanouir dans sa personnalité et de s'insérer dans la communauté humaine comme un membre utile* ».

---

## **B : LA CONTRIBUTION ÉDUCATIVE DE L'ÉGLISE**

---

#### **Art. 8**

Aujourd'hui comme hier, l'Église catholique est engagée dans le service de l'éducation.

Elle accomplit ainsi la mission qu'elle a reçue du Christ : travailler à faire connaître la Bonne Nouvelle du Salut. De cette mission, dans chaque diocèse, l'évêque est le responsable premier et le garant.

L'engagement de l'Église dans le champ de l'éducation manifeste sa solidarité avec le genre humain et son histoire ainsi que sa volonté d'apporter une contribution originale et spécifique à la construction de la cité et au renouvellement de la société humaine « *dans un esprit de dialogue et de coopération* ».

#### **Art. 10**

Au service de l'homme et de son éducation, l'Église manifeste qu'elle porte sur toute personne un regard d'espérance. Conformément à la mission qui lui a été confiée par le Christ, elle s'adresse à tous les hommes et à tout homme ; aussi, par choix pastoral, l'école catholique est-elle ouverte à tous, sans aucune forme de discrimination.

---

## **C : CHAQUE ÉCOLE EST ANIMÉE PAR UN PROJET ÉDUCATIF**

---

#### **Art. 19**

La finalité d'une école catholique se traduit dans son projet éducatif. Chaque école catholique présente donc un visage singulier.

#### **Art. 20**

Le projet éducatif de chaque école doit tenir compte de la diversité des situations, des histoires collectives et des cultures, des besoins et des charismes, en particulier ceux des fondateurs et fondatrices, et de son appartenance à une Église locale, c'est-à-dire un diocèse.

Il existe cependant des « *traits communs à toute école catholique* ». Dans la variété des formes possibles, chaque projet particulier se réfère en effet à des visées partagées et à une dynamique d'ensemble, qu'il révèle et actualise d'une manière chaque fois différente.

#### **Art. 21**

Le projet éducatif est le garant de l'unité de l'école, de la communauté qui la constitue et de sa mission. Cet impératif d'unité commande que, dans chaque projet éducatif, on ne fasse pas « *de séparation entre le temps d'apprentissage et les temps d'éducation, entre les temps de la connaissance et les temps de la sagesse. Les diverses disciplines ne présentent pas seulement des connaissances à acquérir mais des valeurs à assimiler et des vérités à découvrir. [...] Dans la perspective d'un tel projet éducatif chrétien, toutes les disciplines doivent collaborer, de leur savoir spécifique propre, à la construction de personnalités en possession de leur maturité* ».

---

## **D : UNE COMMUNAUTÉ D'ÉDUCATION PAR LA PARTICIPATION CONSCIENTE ET ACTIVE DE TOUS**

---

#### **Art. 33**

Pour mener à bien sa mission éducatrice à la suite du Christ, l'Église appelle tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté. Elle leur demande de se mettre au service de cette œuvre commune. Chacun, au sein de l'école catholique, y participe par des apports multiples et complémentaires : élèves,

étudiants, apprentis ou stagiaires, parents, membres de la communauté professionnelle (enseignants et éducateurs, salariés et bénévoles, animateurs pastoraux, personnels d'administration et de service), etc. qu'ils soient laïcs, consacrés ou ministres ordonnés.

Tous prennent part à l'accomplissement de cette mission éducative de manière responsable selon les fonctions qu'ils remplissent. Tous participent à la même tâche éducative.

« *Tous sont vrais protagonistes et sujets du processus éducatif* ».

#### **Art. 34**

Tous les membres de la communauté éducative connaissent les fondements et reconnaissent les visées de l'engagement éducatif de l'école catholique.

Ils sont conjointement et librement associés au même projet éducatif.

---

## **E : UNE ÉCOLE ATTACHÉE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE**

#### **Art. 36**

L'école catholique est attachée au respect de la personne qui n'accède vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture. C'est pourquoi elle est un lieu de « *transmission systématique et critique de la culture en vue de la formation intégrale de la personne* ».

#### **Art. 37**

Au nom de l'Évangile, l'école catholique est attachée à la liberté des consciences, à l'écoute des croyances dans leur diversité et accueillante aux différents parcours personnels. C'est pourquoi elle permet à chacun, au sein d'une communauté, de grandir en humanité, en répondant librement à sa vocation.

---

## **F : UNE ÉCOLE PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE AUX PAUVRES ET AUX FAIBLES**

#### **Art. 39**

Cette attention aux pauvres, aux faibles et aux petits

commande à l'école catholique, dans l'ensemble de ses composantes, une générosité effective et une inventivité pédagogique constante.

---

## **G : LA PARTICIPATION DE TOUS AU PROJET COMMUN**

#### **Art. 44**

Au service de la croissance spirituelle, intellectuelle, physique, affective et morale de tous les acteurs de la vie scolaire, la mission d'enseignement et d'éducation de l'école catholique appelle une participation commune mais différenciée de chaque membre de la communauté éducative.

Ainsi, tous les membres des communautés éducatives et, avec eux, ceux qui sont au service de l'Enseignement catholique à tous niveaux, « *se font un devoir de conscience de collaborer en toute responsabilité à la réalisation du projet éducatif commun, chacun selon son rôle et ses compétences* ».

#### **Art. 45**

La mission éducative requiert, de la part de chaque personne, une connaissance approfondie et régulièrement actualisée du projet auquel elle contribue, et de la part des responsables institutionnels, la reconnaissance de chacun, de ses qualités et de ses compétences.

---

## **H : UNE PARTICIPATION COMMUNE ET DIFFÉRENCIÉE**

#### **Art. 49**

Les professeurs, formateurs et documentalistes participent à la mission éducative en assurant la fonction première d'une école : transmettre des savoirs et permettre l'acquisition de compétences, éveiller l'intelligence et développer l'esprit critique, favoriser l'apprentissage de la relation à autrui et aider à la découverte de la vérité. « *Il s'agit de former la personne humaine, en lui donnant le bagage nécessaire pour vivre pleinement sa vie* ».

Ces objectifs exigent des qualités personnelles, une éthique professionnelle, des compétences acquises en formation initiale et continue. Les professeurs, formateurs et documentalistes exercent leur responsabilité en lien étroit avec les autres personnels de l'établissement.

#### **Art. 50**

Les personnels de la vie scolaire - personnels d'éducation, d'administration et de service, etc... - participent à la mission éducative de l'établissement.

Par la qualité de leur travail, par leurs attitudes et leurs relations aux autres, par leurs choix et leurs engagements, ils apportent une contribution indispensable à la vie commune et concourent pleinement à la réalisation du projet éducatif.

## **I : LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU CŒUR DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE**

#### **Art. 116**

La réalisation d'une véritable communauté éducative, rassemblée autour d'un projet éducatif partagé, est un caractère déterminant de l'école catholique.

## **J : UNE RÉFÉRENCE PARTAGÉE PAR LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE**

#### **Art. 128**

Le projet éducatif concerne tous les membres de la communauté éducative, de telle sorte que chacun puisse jouer son rôle. Chaque acteur éducatif pourra ainsi le faire sien et y inscrire son activité, « *pour que les traits propres à l'école apparaissent à travers son travail personnel* ».

#### **Art. 132**

Chaque école catholique se dote d'un projet d'établissement, sous la responsabilité du chef d'établissement.

Le projet d'établissement, dont l'objet est la mise en œuvre du projet éducatif, peut comporter plusieurs volets : pédagogique, pastoral, d'internat, etc...



## LE CONTRAT DE L'ÉTABLISSEMENT AVEC L'ÉTAT • EXTRAITS

(PAR PAUL MALARTRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE 1999 À JUILLET 2007)

« *L'Enseignement Catholique n'est pas l'enseignement public, ni un enseignement privé* »

« *C'est un enseignement associé au service public d'éducation avec un caractère propre* »

« *L'art de ne pas séparer l'enseignement de l'éducation* »

« *L'école n'est pas que le lieu de la transmission des savoirs* »

« *La porte d'entrée, c'est la relation pédagogique, le sens de l'élève pour enseigner et éduquer* »

« *L'élève est une personne : unique, chacun est mystère, être fragile, droit à l'erreur, droit à l'originalité* »

« *L'art de ne pas séparer l'éducation des valeurs* »

« *Répondre aux aspirations intellectuelles, relationnelles et spirituelles* »

« *Éduquer aux intelligences* »

« *C'est un être relié, éduqué à la générosité* »

« *L'évangile éclaire le regard sur l'élève* »

« *L'art de ne pas séparer l'élève de la personne* »

« *Enseigner et éduquer, c'est espérer en l'élève, c'est aimer son avenir* »

« *L'art de ne pas séparer la confiance de l'exigence* »

« *La confiance fait vivre, l'exigence fait grandir* »

« *Nos devoirs : Etre expert dans la transmission des savoirs, être animateur d'une relation pédagogique, être témoin en restant nous-mêmes, en existant avec nos convictions et nos doutes, s'engager dans la communauté éducative* »



Retrouvez l'intégralité de la conférence de Paul MALARTRE en téléchargement audio sur notre site internet

→ <http://www.cordeliers.fr/etablissement/projet-educatif/>



Apprendre  
Epanouissement  
Courage  
Bienveillance  
Relation  
Accueillir  
Confiance  
Ecoute  
Règle de Vie  
Acteur  
Partage  
Bien Commun  
Persévérance  
Sincères  
Différence  
Entraide  
Compétence  
Responsable  
Donner du temps  
Réussite  
Respect  
Talent  
Projet  
Estime de soi  
Juste  
Echange



LES CORDELIERS  
— ENSEMBLE SCOLAIRE —

**Les Cordeliers**  
Place des Cordeliers  
22102 DINAN CEDEX

**Notre Dame de la Victoire**  
27 rue Jean Jaurès  
22102 DINAN CEDEX

**Dominique Savio**  
22 rue Chateaubriand  
22106 DINAN CEDEX



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

02 96 85 89 00

[www.cordeliers-ndvictoire.org](http://www.cordeliers-ndvictoire.org)